

CAPD du 18 juin 2019

**Protestation commune intersyndicale SNUipp-FSU, SE-UNSA,
CGTEduc'action et SNUDI-FO**

Monsieur le Directeur Académique, les délégué-es du personnel siégeant à cette CAPD, tiennent à protester vivement quant aux conditions dans lesquelles s'exerce leur mandat à l'occasion du mouvement intra-départemental 2019

Le premier document de travail nous a été transmis un vendredi à 17h45, pour un groupe de travail le mardi matin 9h00, le lundi étant férié, sans que vous ne preniez contact pour nous expliquer les raisons de ce délai.

Nous sommes intervenu-es, en groupe de travail, pour déplorer ce manque de communication.

Vendredi dernier, il nous a été dit qu'un nouveau document nous serait envoyé, lundi au plus tard vers 15h00.

A 18h00 nous n'avions toujours pas de documents, ni d'informations. A 18h04 les documents sont arrivés, mais toujours pas d'explications.

Nous ne cherchons pas à mettre en cause les services qui, nous le savons, font le maximum.

Mais pour exercer notre rôle d'élus-es paritaires, nous avons besoin d'informations et de temps, pour ce mouvement intra-départemental 2019 nous n'avons eu ni l'un ni l'autre. Nous souhaitons qu'il soit clairement dit que cela ne se reproduira pas.

Les personnels administratifs comme les délégués du personnel sont victimes de la mise en place précipitée de nouvelles règles du mouvement imposées par le ministère.